

Budget : PRINCIPAL

Objet : **DECISION MODIFICATIVE Exercice 2023**

**DM1 : Recettes atténuatives**

Date de convocation : 29/06/2023

Nombre d'administrateurs en exercice : 11

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de Madame Françoise CHESNOY, Maire-Adjointe et Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

**Présents :** Madame Françoise CHESNOY – Madame Dominique BABIN – Madame Caroline BOURRY  
Madame Eline LEROY – Monsieur Bruno NOTTIN – Madame Auxane EVENO  
Monsieur Francis CHAMBON – Madame Gisèle DISDIER.

**Absent retardé :** Monsieur Benoît DIGEON

**Absentes excusées :** Madame Sandrine PERRIN – Madame Annie GUET.

Madame Sophie CRAVAGEOT, Directrice, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	FCT. Opé.	Montant	Compte	FCT. Opé.	Montant
Autres				6168	02	1 211,27
Rémunérations				64131	65	5 685,00
Fonctionnement dépenses						6 896,27
			Solde			6 896,27
Remboursements sur rémunérations du personnel				6419	65	185,00
par d'autres redevables				70878	02	1 211,27
Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier				7475	65	5 500,00
Fonctionnement recettes						6 896,27
			Solde			6 896,27

Il convient, au Conseil d'Administration, d'approuver la présente décision modificative.

Le Conseil d'Administration,  
Après en avoir délibéré,

Vote :

- Pour : 8                      - Contre : 0                      - Abstention : 0

Benoît DIGEON  
Maire et Président du Conseil d'administration



Pour le Président et par  
délégation de signature  
Françoise CHESNOY  
Vice-Présidente